LA COMPAGNIE

DU

HARAS NATIONAL

CIRCULAIRE DE 1889

VENTE ET AFFERMAGE DES CHEVAUX

BUREAU: 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ECURIES: OUTREMONT

MONTRÉAL

1889

LA COMPAGNIE

DU

HARAS NATIONAL

CIRCULAIRE DE 1889

VENTE ET AFFERMAGE DES CHEVAUX

BUREAU : 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ECURIES : OUTREMONT

MONTRÉAL

1889

1889
(25)

77154

LE

HARAS NATIONAL

MONSIEUR,

Veuillez me permettre d'attirer votre attention et celle de MM. les Directeurs et membres de votre société d'agriculture, sur les avantages résultant de l'établissement de la Cie du Haras National. Cette compagnie se propose de continuer les importations et les ventes des chevaux français ; de les affermer pour la saison aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles et aux individus qui en feront la demande ; et enfin de commencer le Haras par l'élevage des races choisies.

La compagnie se propose d'importer des percherons de poids et des percherons légers ou trotteurs, des normands assez gros carossiers, et, dès cette année, deux ou trois arabes et quelques juments percheronnes.

La vieille et excellente race du pays ; celle du cheval canadien ne sera pas oubliée. On essaiera d'en retrouver les débris par le pays pour la reconstituer et la remettre sur pied, et cela, par des élevages soigneusement faits sur la ferme. On la consignera aussi dans un registre de filiation ouvert pour elle.

IMPORTATIONS ET VENTES.

Par ses relations avec les localités, en France, où l'on fait de l'élevage une spécialité, par la position et l'expérience de ses actionnaires dans ce pays, la compagnie peut faire ses achats dans les meilleures conditions.

Les actionnaires français dont le président est le Baron E. de Mandat-Grancey comptent parmi les membres les plus éminents de la grande Société des Agriculteurs de France. Ils ont une connaissance intime de toute la région du Perche et des autres localités où on élève les chevaux. Ils sont au nombre de ceux que cette société choisit pour juges dans ses grands concours hippiques. On ne pourrait donc désirer de meilleurs connaisseurs.

La compagnie se propose de n'importer que des sujets entrés aux registres de filiation, et ces sujets seront examinés par les médecins vétérinaires au moment de l'achat.

Les normands proviennent autant que possible des haras de l'état ; les deux derniers ayant été achetés à celui du Pin.

Sans se laisser emporter par l'engouement pour les très gros chevaux qui s'est surtout emparé des Américains, la Compagnie du Haras National ayant en vue d'améliorer aussi rapidement que possible les races du pays en leur donnant la grosseur voulue, et leur conservant de bonnes allures, se propose d'importer en

majorité des percherons d'à peu près 1500 lbs et trotteurs.

La compagnie n'abandonnera pas pour cela l'importation de quelques sujets dans les 1800 lbs et plus, puisqu'on les exige ; mais elle croit devoir faire remarquer à sa clientèle qu'avec les routes enneigées de nos longs hivers, elle n'hésite pas à recommander les 1500 lbs pour un cheval à tout usage.

Si les juments du pays étaient généralement plus pesantes qu'elles ne sont, on pourrait se contenter de moins de 1500 lbs ; mais avec les pesanteurs ordinairement constatées, il faudra un étalon de 1500 lbs pour que les produits soient de débit facile.

La compagnie importera quelques bretons dans le genre du petit percheron, tout en faisant remarquer que la race percheronne établie depuis longtemps, soigneusement consignée dans les registres de filiation, et ainsi tenue libre de toute alliance avec des sangs étrangers, est plus propre à transmettre fidèlement tous ses caractères.

Inutile d'insister sur les qualités du percheron, la première race du monde, pouvant fournir au cultivateur le cheval à tout faire dont il a besoin ; race provenant du meilleur de tous les chevaux, le cheval arabe, grossi par le mélange avec les meilleures juments normandes ; race établie depuis si longtemps et que depuis des siècles les différents gouvernements de France ont voulu améliorer et conserver scrupuleusement avec toutes ses bonnes qualités ; race rustique, docile, gaie,

alerte sur la route, franche au collier, menant grosse charge au marché pour s'en revenir prestement, qu'importe la route ; cheval postillon, cheval des diligences et des omnibus que le monde entier va admirer à Paris.

L'élevage s'en fait facilement, la race n'étant pas délicate, et les sujets sont grandement recherchés sur le marché des Etats-Unis.

Il y a quelques ingt ans on importa, on le sait, des percherons par la province. On n'en fit pas un grand cas d'abord. On attendait trop d'eux sans doute. Mais aujourd'hui, après avoir vu et éprouvé les bons chevaux qu'ils ont laissés derrière eux, les cultivateurs se prennent à regretter amèrement de ne pas les avoir gardés dans leurs comtés. Leur progéniture a été réellement remarquable, fournissant des chevaux grands, forts et actifs et qui tous se sont vendus pour un fort prix, rarement au-dessous de cent cinquante à deux cents piastres. Et c'est bien ce qui nous a induit à renouveler l'expérience.

Le Normand, résultat du croisement judicieux du cheval arabe, du pur sang anglais et de la jument normande ; fournissant ces chevaux élégants de carosses, pas aussi fins que le pur sang, mais plus rustiques ; pas aussi élégants, mais aussi beaux ; plus forts si moins bons coureurs, plus dociles si moins fringants ; la compagnie en a un type admirable en ce moment, l'étalon " Holopherne " de quatre ans.

La compagnie importera cette année deux ou trois étalons arabes. Cette race n'est pas encore appréciée

dans le pays comme elle le mérite et comme elle l'est ailleurs ; mais ceux qui élèvent des chevaux fins commencent à les désirer.

L'arabe, on le sait, est la source de tous les sangs généreux. Formé et élevé par les tribus nomades dans les sables du désert, il est par excellence l'animal résistant, rustique, durable, le cheval de fer.

On s'occupera, dès le commencement de l'élevage fait judicieusement ; commençant par quelques juments de choix, et, comme il est dit plus haut, cette année la compagnie importera deux ou trois juments percheronnes pour augmenter le nombre de celles déjà dans la province.

Toutes les juments saillies par " Joly " l'été dernier doivent donner poulain cette année et je viens d'apprendre que " Venus ", percheronne de l'Institution des Sourds Muets à Outremont, vient de mettre bas une belle pouliche à robe noire ; c'est le poil de " Joly."

La compagnie prend occasion de cette circulaire pour prier tous ceux qui connaîtraient quelques bonnes juments et quelques étalons de la race canadienne de vouloir bien en donner avis Cet élevage que la compagnie va entreprendre pour refaire autant que possible notre vieille race chevaline, sera sans doute œuvre de longue haleine, comme elle sera une preuve constante donnée au public que nous voulons sérieusement mériter son encouragement par nos efforts dans la bonne direction.

Voilà pour l'importation et les ventes que pourra

faire la compagnie. Je dois ajouter que nous accorderons des conditions excessivement faciles, donnant à l'acheteur le moyen et le temps de gagner de l'argent pour faire ses paiements. Ces acheteurs trouveront que nos conditions sont des plus libérales. Et de fait, nous sommes en position, vu le nombre des sujets importés dans un même convoi, et vu ce que dit plus haut, de pouvoir vendre à meilleur marché que qui que ce soit.

De plus, la compagnie GARANTIRA SES ÉTALONS comme propres à la reproduction et exempts de tout vice héréditaire. Le certificat du livre de filiation sera toujours transmis avec le cheval.

AFFERMAGE.

La compagnie affermera ses chevaux par la province aux sociétés, aux cercles agricoles et aux individus. Dès maintenant ces sociétés peuvent se procurer pour la saison un bon cheval, et elles seront ainsi débarrassées des risques et dépenses résultant de la possession du cheval.

Que nos agriculteurs en fassent le calcul eux-mêmes ; ils trouveront qu'il est plus avantageux de donner en loyer même le tiers de la valeur d'un étalon que de l'acheter et d'encourir les dépenses et les risques, et cela, en ne considérant que les dépenses ordinaires et l'intérêt sur le capital déboursé, sans compter les risques de maladies, de mort ou d'accident. Ce système d'affermage procure aux sociétés l'avantage de pouvoir tous les ans changer de reproducteur, de manière à satisfaire successivement tous les goûts ; commandant un cheval de trait une année, l'année suivante un cheval de carosse, ou reprenant le cheval dont on a déjà été satisfait.

L'automne, les chevaux reviendront à l'écurie de la Compagnie et y seront entretenus convenablement, de manière à être préparés à reprendre la saison suivante.

Combien de sociétés, de cercles agricoles et d'individus convaincus de l'immense bénefice découlant de la possession d'un bon étalon, connaissant qu'elle a été en cela l'expérience des comtés d'Huntingdon et de

Chateauguay par exemple ; désirent faire l'achat d'un bon reproducteur des vaillantes races françaises ; et qui cependant n'en ont pas les moyens. Nous venons à leur secours par l'affermage. Et leurs comtés ou paroisses auront tous les avantages de la possession d'un étalon de choix.

Les sociétés d'agriculture, même avec l'octroi du Gouvernement ne sont que rarement en position d'acheter un étalon, et quand ils font cette achat, il leur faut trouver un capital de $1500 à $2000 pour un cheval importé. Au moyen de l'affermage que nous proposons ils pourront toujours avoir un bon étalon dans le comté sans avoir à se procurer ces sommes considérables.

Supposons qu'une société afferme un cheval pour la somme de $500 pour la saison, pour un cheval à cent saillies ; en donnant une parties de son subside ; elle paiera, disons la moitié, $250, et alors, pour $2.50 par jument, cent de ses associés pourront bénéficier du cheval affermé.

Il faudra dans tous les cas que le prix stipulé au bail soit donné ou garanti d'avance, le nombre des saillies fixé et les chevaux toujours sous la garde des serviteurs de la compagnie.

Voilà en peu de peu de mots l'entreprise de la Compagnie, le but auquel elle tend, et nous sommes heureux de pouvoir affirmer que pour atteindre ce but, elle ne manquera pas des ressources, pas plus que de boune volonté. Aussi se flatte-t-elle que le public

répondra aux efforts qu'elle fait pour lui procurer les avantages que tous désirent depuis si longtemps.

Ainsi de simples individus tentent en ce moment d'exécuter ce que les gouverments ont voulu accomplir depuis longtemps en Canada, ce dont le gouvernement se charge complètement en France. Si nous sommes par notre travail, notre persévérance, notre honnêteté à la hauteur de la position, que le public nous accorde alors son approbation et son encouragement.

Les écuries sont autant que possible à la portée de tous, situées à une toute petite distance de Montréal ou tout le monde à plus ou moins affaire dans l'année.

Pour toutes informations, s'adresser au bureau, 30 rue St-Jacques, Montréal.

LOUIS BEAUBIEN, *Président.*
R. AUZIAS TURENNE, *Directeur.*

Montréal, 1er mai 1889.

LOUIS BEAUBIEN

Importateur et Eleveur:

Bétail normand (Contentin)
Bétail Ayrshire
Cochons Chester White et Berkshire
Volailles Plymouth Rock.

FERME:

Outremont, près Montréal.

BUREAU:

30, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.